

CONSEIL D' ÉCOLE 2/3 DU JEUDI 10 MARS 2022

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents :

* MAIRIE :

Mme Le Maire de Saint-Vrain – Mme Corinne Cordier

Mme Véronique Hély responsable du service jeunesse.

Monsieur Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire, jeunesse.

* REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :

Mme Billot (présidente), Mmes Chembon, Girard, Guerletin, Le Forban, Oberlin, M. Dufour, et M. Reuthal

* ENSEIGNANTS :

Mme Frédérique SALHI

CP

Mme Émilie GUIHARD

CP - CE1

Mme Carole BISCHOFF

CE1

Mme Stéphanie LEFEBVRE

CE2 (en arrêt)

M. David JAWORSKA

CE2 (remplaçant de Mme Lefebvre)

M. Cyril CAZENAVE VERGEZ

CE2 - CM1

Mme Stéphanie ODASSO

CM1- CM2 (secrétaire de séance)

Mme Marine DENIS

CM2 (en arrêt)

M. Nicolas PROST

CM2, remplaçant de Mme Denis (excusé)

M. Philippe DESSALLES

CM2

Mme Marion QUESNE

ULIS École

Mme Fabienne BESSIN

RASED aide à dominante pédagogique

● Présentation du RASED de La Ferté Alais

* dominante pédagogique ; Mme Fabienne Bessin (pas d'autorisation parentale de prise en charge, mais lettre d'information de prise en charge)

* dominante relationnelle ; Mme Christine Teixier (pas d'autorisation parentale de prise en charge, mais lettre d'information de prise en charge)

* psychologue de l'éducation nationale ; Mme Dimey (autorisation parentale indispensable)

Ce dispositif éducation nationale est propre au premier degré.

Mme Bessin distribue aux familles une plaquette sur le RASED.

Les interventions se font sur le cadre scolaire à la demande des parents ou enseignants, suite aux résultats aux évaluations nationales ou à toute autre observation.

Organisation des concertations en début d'année puis synthèse puis décision des prises en charge.

Les membres du RASED sont « personnes ressource » et peuvent au titre de leur diplôme d'enseignant spécialisé apporter leur aide aux enseignants dans la différenciation pour les élèves à besoin particulier, pour la rédaction des PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) Les prises en charges sont toujours mises en place avec des critères de fin de prise en charge pour de déterminer à quelle étape l'aide doit s'arrêter. Les élèves en situation de handicap ne bénéficient pas de l'aide du RASED.

Les échanges avec les familles peuvent se faire lors de rendez-vous à l'école, sur l'antenne de La Ferté Alais, par téléphone...

L'intervention de la psychologue de l'éducation nationale concerne des bilans et non pas des suivis.

Le RASED est également associé pour la tenue des ÉSS (Équipe de Suivi de Scolarisation en faveur des élèves en situation de handicap possédant un dossier MDPH) pour les ÉÉ (Équipes Éducatives pour les élèves à besoin particulier) ainsi que pour les propositions de passages anticipés ou de maintiens.

Certaines demandes de test psycho-métriques (WISC) émanant des familles ne peuvent pas être honorées faute de temps disponible pour la psychologue du RASED qui intervient sur un grand nombre d'écoles.

Chaque année l'inspectrice de secteur détermine les priorités des interventions du RASED.

Les éléments relatifs au suivi éventuel de l'élève par le RASED demeurent des données internes à l'école. Les PAP ou PPRE sont transmis au collège sous forme de document « passerelle ».

● **Cantine et périscolaire :**

- point sur le processus de relance des factures.

A partir du mois de janvier, les relances sont effectuées entre le 1^{er} et le 5 février suivant. Puis les suivantes seront envoyées entre le 1^{er} et le 5 mars.

Lorsque la date de paiement en ligne est dépassée, le paiement ne peut s'effectuer que par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Mme Hély se charge de se renseigner pour les factures non éditées en ligne.

- communication du bilan des questionnaires proposés aux familles.

Une restitution de l'enquête proposée aux familles sur la restauration scolaire sera diffusée dans les cahiers de liaison.

- demande de réalisation d'un trombinoscope des animateurs à destination des familles.

Ce dernier est quasiment terminé. Il sera affiché au périscolaire et inclus au prochain livret d'accueil.

● **Travaux, investissements, points techniques :**

- bilan sur l'équipement numérique :

Les tablettes Surface Windows ont été livrées et le serveur AMONÉCOLE (filtre de sécurité de connexion) a été installé. Nous remercions les personnes qui se sont investies dans la mise en œuvre de ce projet initié depuis plusieurs années. Nous devons installer les derniers logiciels de prise en main des Surface Windows et résoudre la question du réseau WiFi avant de pouvoir exploiter au mieux les machines qui pourront être utilisées de manière nomade d'une classe à l'autre en appui de certaines séances ou comme outil numérique pour la création de reportages vidéos par exemple.

- petits travaux divers :

La liste de petits travaux divers sera communiquée à M. Bruno Lowagie DST :

- * difficultés de fermeture de certaines fenêtres CP-CE1 salle 1 Mme Guihard, CE2 Salle 7 Mme Lefebvre et M. Jaworska, CM2 salle 9 Mme Denis et M. Dessalles
- * difficulté de fermeture du portail côté visiophone
- * profilé de la véranda du préau extérieur qui s'enlève
- * remplacement ampoule réserve salle des maîtres
- * ULIS ÉCOLE : porte de classe ???
- * refixer les mains courantes des escaliers intérieurs
- * repeindre les lignes du parking enseignants
- * portail de l'école
- * problème de son avec le visiophone de l'école ; le son passe mal dans le sens extérieur – école
- + parfois la sonnerie ne s'entend plus
- * infiltrations d'eau au niveau du couloir CE1 salle 2 Mme Bischoff, provenant de l'accumulation d'eau sur le toit terrasse
- * poubelles de tri
- * vérification des grooms des portes coupe-feu

- équipement mobilier des locaux :

A la demande de M. Sarrelabout, nous communiquerons à la mairie une demande d'achat de tables et de chaises à la fois pour renouveler le mobilier non remplacé depuis plus de 7 ans et à la fois pour le préfabriqué.

- * CP-CE1 salle 1 Mme Guihard : 2 tables réglables inclinables pour travailler debout (entre 1m et 1m50) + coussins à picots
- * CE1 salle 2 Mme Bischoff : 2 tables réglables inclinables pour travailler debout (entre 1m et 1m50)
- * CM1-CM2 salle 6 Mme Odasso : 1 table individuelle + 3 chaises
- * CM2 salle 9 Mme Denis et M. Dessalles : 7 chaises
- * ULIS ÉCOLE : 3 tables doubles

- usage du préfabriqué :

Le préfabriqué sera très probablement converti en salle de classe suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire comme Mme l'inspectrice de l'éducation nationale Mme Morin l'a annoncé. Un achat de tables et de chaises sera à prévoir également ainsi que des interventions visant à permettre l'accueil des élèves : vérifications de la capacité de chauffage, amélioration de l'isolation thermique des portes n'étant plus trop étanches aux courants d'air, vérification de l'installation électrique, vérification de la classification de cette salle par rapport à la commission de sécurité (salle accueillant des élèves ou non?)...

● Projets :

- point sur les projets ajournés ou maintenus.

De nombreux projets ont été mis en dormance ou annulés suite au COVID. La plupart des projets impliquant des intervenants ou des sorties, les contraintes sanitaires ont souvent eu raison des ambitions des enseignants. Cependant les projets dits « de classe » se poursuivent.

S'agissant des réjouissances de fin d'année, la réalisation d'une fête d'école telle que nous l'avons connue, ne nous paraît pas réalisable pour deux raisons. D'une part la situation sanitaire quoi que nettement plus favorable, ne nous donne pas les garanties et la confiance nécessaires et suffisantes pour déclencher l'organisation d'un tel projet. D'autre part, l'absentéisme de ces derniers mois (40 % d'absence COVID en janvier dans certaines classes) et le caractère chronophage des préparatifs comme des répétitions, ne nous encouragent pas à nous engager dans une fête d'école de manière raisonnable.

En revanche, l'équipe souhaite organiser en collaboration avec les animateurs et les parents d'élèves qui le pourront, une kermesse de fin d'année. Cette manifestation pourrait se dérouler un samedi du mois de juin en veillant à ne pas la faire coïncider avec d'autres manifestations locales.

Pour finir, l'organisation d'une sortie de fin d'année pour toutes les classes est à l'étude : journée de randonnée dans Saint-Vrain, ou journée escalade randonnée dans le domaine des Grands Aaux (forêt du Télégraphe à Champcueil). Un besoin important d'accompagnateurs sera à prévoir.

- classe de découverte et vente de saucisses et fromages

L'action de cofinancement de la classe de découverte s'est achevée avant les vacances de février. Malgré un investissement remarquable de certaines familles, les ventes étaient 40 % inférieures à la précédente vente. Les bénéfices restent considérables cependant (nous attendons la réception des factures afin de chiffrer le plus exactement possible les bénéfices). La livraison s'est faite avec un jour de retard mais cela n'a pas retardé la distribution. Nous remercions les familles qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie afin de nous aider à compléter le bordereau de remise de chèques, organiser, vérifier et distribuer les commandes... tout au long de ce projet. Certains retours nous ont été faits au sujet de la qualité de certains fromages ; nous les avons relayés et regrettons que la livraison n'ait pas apporté entière satisfaction pour certaines personnes.

Le séjour se fera du dimanche 29 mai au mardi 7 juin à Lans en Vercors. Une réunion d'information est prévue le lundi 4 avril à 18h à l'école. Nous demandons aux familles de ne venir qu'à un seul représentant par foyer et sans enfants. Notre correspondant avec OUL présentera l'organisme, le centre ainsi que le programme du séjour. Seuls les élèves de St Vrain seront accueillis sur le centre à cette période.

- EPS : utilisation du gymnase et trajets.

A l'heure actuelle, seules les classes se rendant au gymnase à pied utilisent cette salle. Le retrait de la mise en service du bus et l'absence d'engagement pour la location d'un bus pour effectuer les navettes ont conduit la plupart des collègues à n'utiliser que la cour de récréation pour les séances d'EPS, ce que nous regrettons. Une plus grande visibilité et une plus grande anticipation sera facilitante l'an prochain.

- CMJ.

Les premières élections au CMJ ont pu avoir lieu en décembre 2021. Le nombre de candidats était important. Les projets sont passionnants et prometteurs. Les différents scrutins se sont déroulés au sein de l'école ainsi qu'au collège d'Itteville. Les parents d'élèves remercient les personnes qui ont œuvré dans la création et la mise en œuvre de cette très belle et importante initiative. Le conseil comporte 12 élus. Un réajustement a été nécessaire entre collège et école élémentaire. Le conseil de mise en place de cette équipe de jeunes élus s'est déroulé à la salle Jean Loup Chrétien. Les missions et les dossiers ont été répartis entre élus. Un grand dynamisme est à noter de la part des jeunes !

- Activités Physiques Quotidiennes.

Le kit des APQ vient d'être livré à l'école. Nous n'avons pas encore pu le mettre en service. Il s'agit d'un kit gratuit pour palier la sédentarité des élèves liée au COVID pour être plus actif parfois 5-10 min sur le temps de classe.

Apiculture : nous avons perdu une colonie. Il nous en reste 2. Nous pensons que le manque de réserve de nourriture lié au climat en est peut-être la cause. Nous reprenons contact avec Mme Bargain pour nous aider au pilotage de ce projet.

Une communication à destination des familles pour essayer de piéger les frelons asiatiques est à prévoir.

● Sécurité aux abords de l'école

Le matin, une nette amélioration est signalée par les parents qui voient clairement la différence avec la situation d'il y a quelques mois, mais les problèmes persistent à 16h30. Le flot de voitures de Vival ne s'est pas tari.

La mairie indique qu'il s'agit principalement de parents d'élèves (position nuancée par les parents) et que des incivilités routières notamment sont à déplorer en nombre sur Saint-Vrain. La mairie n'exclut pas l'intervention de la gendarmerie.

La mairie écarte la possibilité de bloquer la rue du Vival. Un travail à partir de subvention avec des solutions innovantes est à poursuivre : « ce n'est pas forcément interdire qui amène de la sécurité. »

● Point COVID

- bilan des dernières semaines.

Voici le message envoyé aux familles juste avant les vacances de février :

Madame Monsieur.

Demain s'achève la troisième période de cette année scolaire 2021-2022. Les 7 semaines qui viennent de s'écouler, comme cela n'aura échappé à personne, ont été particulièrement perturbées par le COVID. Succession de protocoles, suspensions d'accueil temporaire des élèves, multiplicité des auto-dépistages et des demandes d'autotests, attestations sur l'honneur, attestations de non remplacement d'enseignants, pénurie d'autotests, travail en distanciel, leçons à rattraper, report des évaluations nationales CP au mois de mars, calcul du jour 0, du jour 2, jour 4 ... le tout accompagné d'une multitude de messages Klassly souvent porteurs de mauvaises nouvelles ou d'informations urgentes parfois transmises la veille pour le lendemain... Cependant, malgré un total de 85 élèves positifs en 4 semaines (3 par jour en moyenne) soit près de 45 % de l'effectif (et quelques enseignants aussi !) nous pouvons nous réjouir qu'aucune forme grave du virus ne soit à déplorer dans nos rangs.

Aussi, je tiens à remercier sincèrement les familles pour leur transparence, pour leur réactivité sur Klassly, qui a été un outil numérique déterminant dans la gestion de cette période intense. Nous avons bien conscience de l'impact que tout cela a pu avoir sur votre organisation personnelle, familiale et professionnelle.

Les parents remercient l'équipe enseignante pour le travail fourni pour le distanciel et la continuité pédagogique, la gestion du covid et des attestations...

Le mois de janvier a été particulièrement perturbé par le COVID, c'est un bien faible mot. Les apprentissages ont été très perturbés avec jusqu'à 40 % d'absentéisme. L'envoi du distanciel en plus de la gestion de la classe (préparations, corrections) ont été des tâches très chronophages. Le suivi en distanciel du travail par les familles a été très irrégulier et relatif. Les évaluations nationales CP ont été repoussées à mars 2022. L'ouverture de l'école le matin a été à maintes reprises un moment stressant et parfois sous tension : certaines familles n'avaient pas pris connaissance des messages Klassly indiquant que l'accueil de leur enfant était suspendu faute d'enseignant, certains parents n'avaient pas lu que l'accueil de leur enfant ne se ferait que sur présentation d'une attestation sur l'honneur, dans certains cas les familles pensaient que nous n'allions pas vérifier les attestations... Globalement, et ce même si quelques tensions ont émergé, ces moments ont été plutôt fluides notamment grâce à une communication permanente avec la directrice du périscolaire ou son adjoint afin de leur transférer au jour le jour (parfois à 22h pour le lendemain) la liste des élèves ou des classes qui ne devaient pas être accueillies (enseignant absent) ou accueillis avec attestation (cas-contact).

- protocole en cours au 10-03-22 :

Le protocole sanitaire passera du niveau 3 / niveau orange au **niveau 2** / niveau jaune dans le premier degré pour l'ensemble du territoire métropolitain au retour des congés d'hiver de chaque zone (7 mars 2022 pour notre zone). Ce changement signifie notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque **en extérieur** pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque mais en respectant une distanciation adaptée selon la pratique (les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque en intérieur) ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Cas contacts élèves

Il appartient aux personnels et aux responsables légaux des élèves d'informer sans délai le directeur des situations de cas contact. Conduites à tenir : seul un test (autotest ou test antigénique) sera à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (**sans isolement entre J0 et J2**) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

Pour les personnels

S'agissant des personnels présentant une couverture vaccinale complète, ils n'ont pas à s'isoler après un contact avec un cas confirmé s'ils réalisent un test antigénique ou PCR immédiatement puis deux autotests à J2 et J4 qui peuvent être retirés en pharmacie gratuitement sur présentation du courrier remis par l'école, et si les résultats de ces tests sont négatifs. A compter du 28 février 2022, seul un test (autotest ou test antigénique) sera à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

Cas confirmé

Même principe que pour les personnels : seul un test (autotest ou test antigénique) sera à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

A compter du 21 février 2022, la déclaration sur l'honneur du responsable légal attestant de la réalisation des tests ne sera plus demandée.

EPS

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. Toutefois, lorsque la pratique est en intérieur, les sports de contact ne peuvent être pratiqués et une distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.

En application du protocole de niveau 2 / niveau jaune, les sports de contact en intérieur sans masque ne sont pas autorisés et les activités physiques et sportives en piscine couverte sont possibles lorsque les conditions d'accueil à la piscine permettent le strict respect des règles sanitaires.

Comme d'habitude, nous attendons l'officialisation écrite de l'annonce de la fin du port du masque en intérieur au 14 mars annoncée par M. le Ministre dans la FAQ pour le rendre effectif à la date indiquée. Voici la nouvelle infographie :

ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE EST EN CONTACT AVEC UN ÉLÈVE MALADE DE LA COVID-19 ? (ÉLÈVE DE LA MÊME CLASSE OU CONTACT À RISQUE*)

Poursuite des apprentissages en présentiel et réalisation d'un autotest à J+2.
Le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas contacts
(à partir du CP) pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.**

Si l'autotest* est négatif**

- Pas d'isolement
- Poursuite des cours en présentiel

Si l'autotest est positif

- L'élève devient un cas confirmé**
- **Isolement de 7 jours pouvant être réduit à 5 jours**
si un test antigénique ou PCR réalisé
au 5^e jour est négatif et en l'absence de
symptômes depuis 48 heures

Les élèves infectés à la Covid-19 il y a moins de 2 mois peuvent poursuivre les cours en présentiel
sans réaliser de test, sauf si des symptômes apparaissent.

Si un nouveau cas apparaît dans un délai inférieur à 7 jours,
il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau dépistage.

Les représentants légaux se voient remettre l'autotest gratuitement en pharmacie
sur présentation du courrier remis par l'école.

- **Cadre légal de la mise en place du service d'accueil minimum en cas de grève.**
La loi n° 2008-790 du 20 août 2008 crée un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires. L'article L. 133-1 du code de l'éducation rappelle que l'obligation d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire incombe au premier chef à l'État. Lorsque l'enseignement est interrompu du fait d'une grève ou de l'absence imprévisible d'un enseignant, il appartient donc à l'État de mettre en place un service d'accueil des enfants concernés.
En cas de grève, lorsque le nombre de personnes ayant déclaré leur intention de faire grève est supérieur ou égal à 25 % des enseignants de l'école, le service d'accueil est assuré par la commune. Le calcul s'effectue à partir du nombre total de personnes qui exercent des fonctions d'enseignements. Cela exclut par exemple les directeurs totalement déchargés.
Pour notre école, avec 7 classes + 1 ULIS École, nous avons 8 enseignants exerçant des fonctions d'enseignement alors que nous sommes actuellement 11. Par conséquent à partir du 2^e enseignant, la commune est tenue d'organiser un service minimum d'accueil.
Lors de la dernière grève (retrouver date) il y avait un mouvement de grève chez les animateurs et des cas covid donc pas d'accueil minimum.

● Climat d'école.

Nous faisons état lors du premier conseil d'école d'attitudes parfois imprévisibles et difficiles à contenir chez les élèves. Nous avons même évoqué la possibilité de mettre en place un dispositif commun entre enseignants et animateurs afin de réguler ces débordements. Cela n'est plus d'actualité heureusement.

En revanche, nous constatons des postures contestataires de la part de certains parents. Ces contestations concernent parfois les remontrances faites en classe aux élèves, le changement de couleur d'un tableau de comportement, voire les choix pédagogiques, ou des accusations de défaillances lors de la gestion de conflits. Dans d'autres cas, plus rares heureusement, nous assistons à des attitudes plus vives. Dans ces cas-là, l'école se retrouve en situation de faire valoir ses droits et se défendre en portant plainte si nécessaire.

● Perspectives.

- à court terme : nous avons accueilli une nouvelle collègue AESH (Mme Séverine Moisson) – M. Nicolas Prost assure le remplacement de Mme Marine Denis (congé maternité) – M. David Jaworska assure le remplacement du temps-plein de Mme Stéphanie Lefebvre. A partir du 4 avril 2022, M. Nicolas Prost quitte l'équipe et M. Jaworska le remplacera suite au retour de Mme Lefebvre. M. Jaworska sera donc en classe le lundi et le mardi sur les CM2 (complément de direction de M. Dessalles en remplacement de Mme Denis) et devant ses élèves de CE2 les jeudis et vendredis pour compléter le mi-temps de Mme Lefebvre.

- à moyen terme : en raison de la livraison des nouvelles habitations, 22 nouvelles inscriptions sont attendues. Cela monterait les effectifs de 178 à 200. Une ouverture de classe sera vraisemblablement entérinée en juin 2022. L'école passerait à 8 classes + 1 ULIS ; cela provoquerait une augmentation du temps de décharge à 50 %.

Niveaux		CYCLE					Total	Total
		CYCLE II		III				
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes								7
Nombre de regroupements ULIS								1
Effectifs constatés	Hors ULIS	32	36	36	34	47	185	185
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique	Hors ULIS	0	32	36	36	34	138	138
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0
Montée pédagogique ajustée par le directeur	Hors ULIS	35	30	35	35	31	166	173
	ULIS	0	1	1	1	4	7	7
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	5
	ULIS	1	1	1	1	1	5	5
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	Hors ULIS	35	30	35	35	31	166	178
	ULIS	1	2	2	2	5	12	12



M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.